



## SANTE MENTALE EUROPE



Ce Bulletin est publié avec le soutien de PROGRESS, le programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale (2007-2013). Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Communauté européenne. La Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce bulletin. Santé Mentale Europe est le bureau de liaison pour la promotion de la santé mentale.

## SANTE MENTALE EUROPE

Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles

Tél. + 32 2 280 04 68

Fax + 32 2 280 16 04

Email: [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org)

Site web: <http://www.mhe-sme.org>

## BULLETIN N°9/2008

SEPTEMBRE 2008

### TABLE DES MATIERES

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE.....	2	La Commission européenne rend un rapport sur l'égalité d'accès aux services de soin- HealthQUEST.....	11
Conclusions de la dernière réunion du comité exécutif de SME.....	2	DG Santé et protection des consommateurs – DG SANCO.....	11
SME contribue à une soumission conjointe des ONG à l'attention des Etats membres de l'UE sur le projet de directive sur la non-discrimination.....	2	De meilleurs soins de santé pour tous en Europe – Le commissaire Vassiliou a lancé la campagne «L'Europe des patients».....	11
SME répond à une consultation de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE sur son programme de travail pour 2009 et son rapport annuel 2008.....	3	La Commission européenne invite les scientifiques à se porter candidat pour travailler avec les Comités scientifiques, le regroupement de conseillers et la base de données d'experts de la Commission.....	12
SME s'associe à Eurocare pour marquer la Journée internationale de sensibilisation au «syndrome d'alcoolisation fœtale» (SAF).....	3	Évaluation intermédiaire de la mise en oeuvre du programme d'action communautaire dans le domaine de la santé publique (2003-2008). 12	
Représentation de SME à différentes réunions.....	4	DG Energie et Transport – DG TREN.....	12
II. RAPPORTS SUR DIFFERENTS EVENEMENTS.....	4	Film de la Commission sur les droits des passagers à mobilité réduite empruntant les transports aériens.....	12
Atelier OMS CC – OMS Europe, «L'implication des organisations d'usagers et d'aidants dans la réforme des services de santé mentale en Europe – Le rôle de l'autonomisation et de l'advocacy», Lille (France).....	4	VIII. PARLEMENT EUROPEEN.....	13
III. SANTE MENTALE ET DIVERSITE ETHNIQUE.....	5	Résolution du Parlement européen sur l'égalité entre les femmes et les hommes - 2008.....	13
De l'aide pour les immigrants: un nouveau projet de l'association finlandaise pour la santé mentale (AFSM).....	5	L'intergroupe sur le handicap a débattu sur la question de l'emploi des personnes handicapées par les institutions européennes.....	13
IV. NOUVELLES DE NOS MEMBRES.....	5	Conférence européenne de haut niveau sur les politiques de la santé et du handicap.....	14
FINLANDE – Centre de crise SOS de l'AFSM.....	6	John Bowis est nommé rapporteur pour la nouvelle directive européenne sur les soins de santé transfrontaliers.....	14
POLOGNE – Impliquez-vous dans le projet «Lingua for Mental Health»!	6	IX. COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTES EUROPEENNES.....	14
ROYAUME UNI – Le gouvernement britannique pourrait abroger une loi discriminatoire.....	6	La discrimination par association basée sur le handicap est une violation de la directive sur l'emploi.....	14
V. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES.....	7	X. FEDERATION MONDIALE POUR LA SANTE MENTALE.....	15
EUFAMI – Fédération européenne des associations de familles de malades psychiques.....	7	Santé mentale et soutien psychosocial en situation d'urgence.....	15
Une nouvelle présidente a pris ses fonctions à l'EUFAMI.....	7	XI. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE.....	15
FEANTSA – Fédération européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-abri.....	7	Rédaction du rapport mondial sur le handicap et la réhabilitation.....	15
Edition de l'été 2008 du magazine de la FEANTSA - L'exclusion liée au logement dans les nouveaux Etats membres.....	7	XII. NATIONS UNIES.....	15
Bulletin du réseau européen des travailleurs de la santé auprès des sans-abri – été 2008.....	7	Résolution sur le handicap du Conseil des droits de l'Homme.....	15
FEPH – Forum européen des personnes handicapées.....	7	Confirmation de la nomination de Navanethem Pillay en tant que Haut commissaire aux droits de l'homme.....	16
Le FEPH a organisé une formation sur la réglementation relative aux droits des passagers handicapés empruntant les transports aériens... 7		XIII. DIVERS.....	16
Stratégie du FEPH pour assurer une législation complète sur la non-discrimination et le handicap.....	7	Document stratégique de la GIP (Global Initiative on Psychiatry): Donner la priorité à la santé mentale – Améliorer les traitements psychosociaux et la santé mentale dans les pays en transition et en développement.....	16
LEF – Lobby européen des femmes.....	8	FRANCE - Evaluation des troubles psychiques des aînés.....	16
Soutenez la campagne du LEF: «Pas de démocratie européenne moderne sans égalité hommes-femmes».....	8	XIV. PUBLICATIONS.....	17
MDAC – Mental Disability Advocacy Centre.....	8	Publication du nouveau numéro du Bulletin de PROMENPOL.....	17
Des ONG hongroises demandent au gouvernement d'établir un médiateur en charge du handicap.....	8	CHANGE – Voyage vers l'inclusion.....	17
MDRI – Mental Disability Rights International.....	9	Relations entre santé mentale et santé physique.....	17
Suite au rapport du MDRI, le comité des Nations Unies demande à la Serbie de mettre fin à «la torture ou aux mauvais traitements».....	9	La lutte contre la discrimination et la promotion de l'égalité: comment mesurer les avancées réalisées?.....	17
Plateforme sociale.....	9	Manuel de formation à la gestion de la diversité.....	18
Conférence annuelle de la Plateforme Sociale sur le dialogue civil.....	9	XV. SITES WEB/INFORMATION EN LIGNE.....	18
Les ONG sociales européennes vont évaluer la présidence française grâce à six tests.....	9	Newsletter of the European Network of Homeless Health Workers (ENHW) - Summer 2008.....	18
VI. UNION EUROPEENNE.....	10	Un nouveau site Internet sur les questions sociales à l'échelon européen.....	18
2012, Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations.....	10	Un nouveau site web pour les films de promotion de la santé.....	18
Rejoignez le réseau SINAPSE!.....	10	XVI. EVENEMENTS A VENIR.....	18
«Journées portes ouvertes 2008. Semaine des régions et des villes européennes».....	10		
VII. COMMISSION EUROPEENNE.....	10		
DG Emploi et Affaires sociales – DG EMPL.....	10		
Les «Rapports stratégiques nationaux sur la protection sociale et l'inclusion sociale» 2008-2010 sont prêts!.....	10		

## I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE

### Conclusions de la dernière réunion du comité exécutif de SME

Le comité exécutif de SME s'est réuni le 29 septembre. Certaines des décisions prises à cette occasion incluent:

- un événement de sensibilisation destiné aux eurodéputés et organisé au Parlement européen. La date de cet événement sera bientôt décidée en collaboration avec Poul Nyrup Rasmussen, eurodéputé danois, qui a aimablement accepté d'animer cette réunion. Le thème proposé pour cet événement est: la discrimination multiple (à confirmer).
- la prochaine session de formation pour les points focaux nationaux de SME est programmée pour les 13-14 mars 2009 à Bruxelles. Des informations supplémentaires vous seront communiquées en temps utile mais les points focaux nationaux sont d'ores et déjà invités à inscrire cette date dans leur agenda!
- L'assemblée générale de SME se tiendra les 5-7 juin 2009, très probablement à Bruxelles. L'assemblée générale sera combinée avec une réunion des directeurs/PDG des associations de santé mentale et des réunions des comités de SME.

*Pour de plus amples informations: contactez le secrétariat de SME, Tél. +32 2 280 04 68, Email [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org)*

### SME contribue à une soumission conjointe des ONG à l'attention des Etats membres de l'UE sur le projet de directive sur la non-discrimination

Le 2 juillet 2008, la Commission européenne a adopté une proposition de directive qui assure une protection contre la discrimination fondée sur l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle et la religion ou les convictions, exercée en dehors du lieu de travail. Cette nouvelle directive vise à garantir l'égalité de traitement dans les domaines suivants: la protection sociale (y compris la sécurité sociale et les soins de santé), l'éducation, ainsi que l'accessibilité et la fourniture des biens et services qui sont commercialement à la disposition du public, y compris le logement.

Peu de temps avant que la Commission ne débattenne sur cette nouvelle législation sur la non-discrimination, Santé Mentale Europe a envoyé une lettre au président Barroso afin de demander que la nouvelle proposition de directive prenne en considération les spécificités de la discrimination à laquelle doivent faire face les personnes ayant des problèmes de santé mentale, leurs familles et leurs soignants.

Poursuivant dans ce sens, SME a récemment contribué à une soumission conjointe des ONG du secteur social à l'attention des Etats membres de l'UE sur le projet de directive sur la non-discrimination. Cette contribution a été envoyée aux ministres de l'emploi et des affaires sociales juste avant la réunion du conseil EPSCO (Conseil Emploi, Politique sociale, Santé et Consommateurs) le 2 octobre.

Le document rassemble les analyses préliminaires du projet de directive rendues par les réseaux européens suivants: AGE (Plateforme européenne des personnes âgées), FEHP (Forum européen des personnes handicapées), ENAR (Réseau européen contre le racisme), LEF (Lobby européen des femmes), ILGA-Europe (Région européenne de l'Association internationale des gays et lesbiennes), YFJ (Forum européen de la jeunesse), et Santé Mentale Europe.

Tout en soulignant les principales avancées du projet de directive, le document présente les améliorations qui sont suggérées par les différents contributeurs.

Plus particulièrement, SME insiste sur la nécessité de fournir, dans le projet de directive, une définition claire du handicap. La définition du handicap que contient la convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, dont tous les Etats membres de l'UE sauf un et la Communauté européenne sont déjà signataires, pourrait servir de modèle. Cette définition est en accord avec le changement de paradigme dans les attitudes et les approches envers les personnes handicapées. Les personnes handicapées sont désormais envisagées comme des «sujets» ayant des droits, capables de revendiquer ces droits et de prendre des décisions sur leur avenir basées sur un consentement libre et éclairé, ainsi que des membres actifs de la société. Désormais, ils ne sont plus «objets» de la charité des autres, des traitements médicaux et de la protection sociale.

Avec une telle définition, les personnes ayant des problèmes de santé mentale et les personnes ayant des handicaps psychosociaux se retrouveraient incluses dans le champ de la directive, contrairement à la situation actuelle.

Au sujet des soins de santé, SME rappelle qu'il est important de protéger les droits fondamentaux des personnes handicapées ou ayant des problèmes de santé mentale en s'assurant que les politiques nationales sur la fourniture de soins de santé, et, plus essentiellement, la législation sur la santé mentale et la capacité tombent dans le champ de la directive.

Pour finir, SME s'accorde avec les autres réseaux pour dire que la discrimination multiple devrait être incluse dans la directive. La directive serait renforcée si elle reconnaissait explicitement que les personnes peuvent être confrontées à la discrimination multiple, ayant des effets cumulatifs, et que certaines législations sur la discrimination et certaines procédures des Etats membres rendent actuellement très difficile l'obtention d'une réparation juridique pour discrimination multiple.

*Pour de plus amples informations: contactez Fanny Muller, Email [fmuller@mhe-sme.org](mailto:fmuller@mhe-sme.org), Tél. +32 2 280 04 68*

#### SME répond à une consultation de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE sur son programme de travail pour 2009 et son rapport annuel 2008

SME a répondu à l'appel de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE à rejoindre sa nouvelle Plateforme des droits fondamentaux. Cette Plateforme sera un réseau de coopération et d'échange d'informations avec la société civile, et vise à établir une étroite collaboration entre l'Agence et les parties concernées.

En guise de préparation à la première réunion de cette Plateforme, qui aura lieu les 7 et 8 octobre à Vienne (SME participera à cette réunion), l'Agence a lancé une consultation sur son projet de programme de travail 2009 et sur son rapport annuel 2008.

Dans sa réponse à cet appel, SME a mis l'accent sur les diverses menaces pesant directement sur les droits des personnes ayant des problèmes de santé mentale et a invité l'Agence à porter une plus grande attention aux interactions entre droits de l'homme et santé mentale.

*Pour consulter le document de consultation sur le programme de travail de la FRA pour 2009 (en anglais):*

[http://cms.horus.be/files/99907/MediaArchive/Politiques/Fundamental\\_Rights/FRA%20consultation%20on%20WP%202009.pdf](http://cms.horus.be/files/99907/MediaArchive/Politiques/Fundamental_Rights/FRA%20consultation%20on%20WP%202009.pdf)

*Pour consulter le document de consultation sur le rapport annuel 2008 de la FRA (en anglais):*

[http://cms.horus.be/files/99907/MediaArchive/Politiques/Fundamental\\_Rights/FRA%20consultation%20on%20Annual%20report%202008.pdf](http://cms.horus.be/files/99907/MediaArchive/Politiques/Fundamental_Rights/FRA%20consultation%20on%20Annual%20report%202008.pdf)

*Pour consulter la réponse de SME (en anglais):*

<http://www.mhe-sme.org/assets/files/MHE%20contribution%20to%20the%20Fundamental%20Rights%20Platform%20consult..pdf>

#### SME s'associe à Eurocare pour marquer la Journée internationale de sensibilisation au «syndrome d'alcoolisation fœtale» (SAF)

La consommation d'alcool durant la grossesse constitue encore un problème significatif de santé publique en Europe. Partout en Europe, un nombre important de femmes continue à boire durant leur grossesse.

L'exposition à l'alcool au stade prénatal est l'une des causes majeures, et pourtant évitable, de malformations à la naissance et de troubles du comportement, et la seule qui peut être prévenue à 100%. Malheureusement, de nombreuses femmes ne sont pas conscientes du fait que, au cours de la grossesse, et même si les degrés d'exposition sont très bas, l'alcool interfère avec le développement normal et peut sérieusement endommager le fœtus.

L'expression «syndrome d'alcoolisation fœtale» (SAF) décrit la panoplie d'effets qui peuvent survenir chez un individu dont la mère a consommé de l'alcool au cours de sa grossesse. Ces effets peuvent comprendre des handicaps physiques, mentaux, comportementaux et d'apprentissage, avec des implications tout au long de la vie. Les individus nés avec un SAF sont souvent en situation d'échec scolaire et sont connus des systèmes de justice criminelle.

On estime que le SAF affecte environ 1% de la population de l'UE à 27, ce qui représente environ 5 millions de personnes.

La Journée internationale de sensibilisation au syndrome d'alcoolisation fœtale est célébrée chaque année afin de protéger les enfants à naître.

*Pour de plus amples informations (en anglais): visitez*

[http://www.eurocare.org/library/latest\\_news/eurocare\\_holds\\_successful\\_evening\\_reception\\_o\\_n\\_alcohol\\_and\\_pregnancy\\_in\\_european\\_parliament](http://www.eurocare.org/library/latest_news/eurocare_holds_successful_evening_reception_o_n_alcohol_and_pregnancy_in_european_parliament)

#### Représentation de SME à différentes réunions

Le 11 septembre, John Henderson, conseiller politique de SME, a participé à une réunion du comité consultatif de l'ECCL (la Coalition européenne pour la vie dans la communauté), qui s'est tenue à Oslo (Norvège). Il a également pris part au séminaire de l'ECCL intitulé «Living Independently and being Included».

Josée Van Remoortel, conseillère politique senior de SME, a participé à l'atelier organisé à Lille (France) par l'OMS CC et l'OMS Europe sur le thème «*L'implication des organisations d'usagers et d'aidants dans la réforme des services de santé mentale en Europe – Le rôle de l'autonomisation et de l'advocacy*». (voir ci-dessous)

Le 16 septembre, Josée Van Remoortel a pris part à la conférence européenne de haut niveau sur les politiques de la santé et du handicap, qui était organisée au Parlement européen à Bruxelles. (voir p.14)

Le 22 septembre, Sogol Noorani, Chargée des questions sociales, a participé à une réunion du groupe de travail sur les politiques sociales qui a eu lieu à la Plateforme Sociale à Bruxelles.

Le 23 septembre, Peter Kinderman, président du Comité de SME sur les droits de l'homme, Fanny Muller, Chargée de l'information et des questions liées aux droits de l'homme, et Roselyne Bourgon, stagiaire, ont participé à une réunion du groupe de travail FRAND (droits fondamentaux et non-discrimination) de la Plateforme Sociale à Bruxelles.

Le 24 septembre, Mari Fresu, chargée des politiques sociales, et Roselyne Bourgon, ont assisté à une réunion de coordination politique organisée par l'EPHA (Alliance européenne de santé publique) à Bruxelles.

Le même jour, Sogol Noorani a assisté à un séminaire de révision thématique sur le thème «*Le développement de politiques nationales de flexicurité en réponse aux défis du marché du travail*». Cet événement était organisé à Bruxelles par la Commission européenne, DG Emploi.

Le 29 septembre, une réunion du comité exécutif de SME s'est tenue à Bruxelles.

Les 29-30 septembre, Fanny Muller a représenté SME au 2<sup>ème</sup> Sommet de l'Egalité qui était organisé par la Présidence française de l'UE à Paris (France). Plus d'informations à suivre dans notre prochain bulletin.

Le 30 septembre, Mary Van Dievel, directrice, John Henderson et Malgorzata Kmita, présidente de SME, se sont réunis avec l'assistant de l'eurodéputée Evangelia Tzampazi. L'objectif de cette réunion était de permettre à SME de présenter ses idées par rapport à l'identification, dans le cadre de la Stratégie européenne pour la santé mentale, des mesures et actions prioritaires à promouvoir tant au niveau européen qu'au niveau des Etats membres.

Le même jour, Mary Van Dievel a assisté au lancement de la campagne «*L'Europe pour les patients*» à Bruxelles. (voir p. 11-12)

## **II. RAPPORTS SUR DIFFERENTS EVENEMENTS**

Atelier OMS CC – OMS Europe, «L'implication des organisations d'usagers et d'aidants dans la réforme des services de santé mentale en Europe – Le rôle de l'autonomisation et de l'advocacy», Lille (France)

Lors de la rencontre annuelle des centres de collaboration de l'OMS en février 2008, l'OMS Europe a présenté les enjeux majeurs pour la santé mentale qui doivent être pris en compte dans la zone européenne: la réforme des services; l'autonomisation et l'advocacy en santé mentale; la prévention; le manque d'informations et de données; les excès et la violence dans les institutions.

Pour chacun de ces domaines, les centres de collaboration de l'OMS doivent mettre en place des actions concrètes et des partenariats. Les associations d'usagers et d'aidants ont un rôle clé à jouer dans la création de solutions permettant de faire face à de tels enjeux.

Dans ce contexte, l'OMS CC (Lille, France) pour la recherche et la formation en santé mentale a reçu pour mission de faciliter et de soutenir l'implication des associations d'usagers, des familles et proches dans la réforme des services en santé mentale au niveau européen, en accord avec les recommandations de 2005 de l'OMS Europe. Un rapport technique et des recommandations sur l'implication possible des usagers et des familles dans la réforme des services seront préparés.

Cet atelier avait pour objectif de renforcer les partenariats existants avec les associations d'usagers, de familles et de proches. La réunion a permis d'évaluer la situation et de prévoir les futures stratégies.

Après les présentations de l'OMS Europe (Anja Baumann), de l'OMS CC de Lille (Dr Jean Luc Roelandt) et de la Commission européenne– DG Sanco (Hana Horka), les participants ont présenté leurs organisations, ont débattu sur une responsabilisation effective et ont préparé trois recommandations sur l'advocacy et l'autonomisation.

Josée Van Remoortel, conseillère politique senior de SME, a représenté SME à l'événement.

Pour de plus amples informations: contactez le secrétariat de SME, Email [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org), Tél. +32 2 280 04 68

### III. SANTE MENTALE ET DIVERSITE ETHNIQUE

*En accord avec 2008 Année européenne du dialogue interculturel, SME a créé une nouvelle section sur «la santé mentale et la diversité ethnique» afin de développer la sensibilisation à la situation de tous les peuples d'Europe, en particulier les minorités ethniques, qui doivent souvent faire face à de nombreuses difficultés lorsqu'elles veulent pleinement jouer un rôle dans la vie économique, politique, culturelle et sociale de leurs pays. SME souhaite s'engager pour garantir la bonne qualité des soins en santé mentale et des services sociaux, les droits de l'homme et l'égalité des chances pour tous, particulièrement pour les groupes les plus vulnérables et marginalisés de la société. C'était également l'objectif de la conférence 2008 de SME, «La diversité dans la santé mentale et le bien-être – Une opportunité pour le dialogue interculturel», qui s'est déroulée à Aalborg (Danemark) du 7 au 9 août 2008 (pour de plus amples informations: <http://www.mhe-aalborg.dk/>).*

#### De l'aide pour les immigrants: un nouveau projet de l'association finlandaise pour la santé mentale (AFSM)

L'AFSM a démarré en septembre 2007 un projet de quatre ans visant à développer l'action civique par les immigrants (OVI). Dans le cadre de ce projet, l'AFSM et des organisations d'immigrants basées à Helsinki aident les immigrants à s'adapter à la société finlandaise. Le projet renforce les organisations d'immigrants dans leur capacité à soutenir les personnes qui participent à leurs activités et il permet ainsi de prévenir des problèmes de santé mentale. Le projet donne des informations sur les expériences des immigrants en matière de santé mentale, de prévention des problèmes de santé mentale et de gestion de la vie quotidienne. Le projet développe aussi les activités des organisations d'immigrants grâce à la fourniture de matériel et de formation et il encourage la mise en réseau des organisations. Autres objectifs du projet: améliorer la compréhension entre les cultures et mettre en place des pratiques de coopération.

Le projet bénéficie de la vaste expérience de l'AFSM en matière de soutien aux personnes, de groupes de pairs, de soutien à l'emploi et à l'action civique par les ONG et de travail de crise visant les immigrants. Les organisations partenaires sont Irakin Työllistämisyhdistys - IRTY (une association qui encourage le travail des Iraquiens), Monika-Naiset Liitto (une association multiculturelle de femmes) et Berde (une association qui encourage l'intégration des Somaliens dans la société finlandaise).

Le projet est financé par RAY, l'association finlandaise des machines à sous.

Pour de plus amples informations: visitez <http://www.mielenterveysseura.fi/>

Merci à l'Association finlandaise pour la santé mentale pour cette contribution.

### IV. NOUVELLES DE NOS MEMBRES

#### FINLANDE – Centre de crise SOS de l'AFSM

Le centre de crise SOS de l'Association finlandaise pour la santé mentale (AFSM) travaille depuis 40 ans à la prévention des suicides. De nombreuses personnes y ont trouvé de l'aide et beaucoup de vies ont été sauvées. La ligne nationale de crise est souvent la première à entrer en action et, de plus, le centre de crise SOS propose des conseils et des groupes de soutien entre pairs. Une aide est aussi accessible sur le web.

L'année passée, la ligne de crise de l'AFSM a reçu près de 120 000 appels. 51 000 de ces appels ont pu être pris et venir en aide aux personnes dans le besoin. Mais la proportion d'appels de jeunes de moins de 18 ans a fortement augmenté. Les jeunes s'inquiètent pour les mêmes sujets que les personnes plus mûres: les problèmes financiers, l'alcool, les crises familiales et les problèmes de santé mentale des parents.

Selon Jaana Paasu, coordinatrice de la ligne nationale de crise, les femmes appellent plus souvent que les hommes, mais la proportion d'hommes est en augmentation constante. De nombreuses personnes qui appellent vivent seules et sont solitaires.

Les problèmes relationnels inquiètent plus de 10 000 appelants. Des problèmes liés au travail, aux études, à l'argent, aux crises traumatiques, au suicide, à la violence, aux assuétudes et aux maladies physiques assombrissent la vie de nombreux appelants.

*Pour de plus amples informations: contactez Tarja Heiskanen, responsable du développement, à l'adresse [tarja.heiskanen@mielenterveysseura.fi](mailto:tarja.heiskanen@mielenterveysseura.fi), ou Outi Ruishalme, directrice du centre de crise SOS, à l'adresse [outi.ruishalme@mielenterveysseura.fi](mailto:outi.ruishalme@mielenterveysseura.fi)*

*Merci à l'Association finlandaise pour la santé mentale pour cette contribution.*

#### POLOGNE – Impliquez-vous dans le projet «Lingua for Mental Health»!

SME soutient cette initiative de notre organisation membre polonaise, la «Polish Association for Child and Family Mental Health», et vous encourage très vivement à vous impliquer dans leur projet «Lingua for Mental Health».

Le but de ce projet est de développer l'inclusion sociale et l'autonomisation des personnes ayant des problèmes de santé mentale en leur fournissant des opportunités d'apprentissage des langues tout au long de la vie, et de développer un réseau européen de personnes malades mentales, d'aidants, et de spécialistes en santé mentale afin de vaincre les phénomènes d'exclusion sociale, tels que l'échec scolaire et professionnel, l'intolérance et le rejet à l'école et sur le lieu de travail, les stéréotypes négatifs et la stigmatisation du grand public.

Le projet va introduire une demande de financement dans le cadre du programme communautaire Grundtvig sur les partenariats d'apprentissage.

*Si vous êtes intéressés à prendre part à ce projet, et pour de plus amples informations: contactez Andrzej Szelc, email [aszelc@onet.eu](mailto:aszelc@onet.eu)*

#### ROYAUME UNI - Le gouvernement britannique pourrait abroger une loi discriminatoire

Une enquête effectuée par MIND (l'Association nationale pour la santé mentale pour l'Angleterre et le Pays de Galle) auprès de 94 parlementaires, 100 Lords et 151 personnes travaillant au Parlement a montré que 27% d'entre eux avaient déjà connu des problèmes de santé mentale. Une personne sur trois a déclaré que la stigmatisation les avait empêchés d'en parler de manière ouverte.

La «Common Law» britannique datant du 16<sup>ème</sup> siècle interdit à toute personne qui a été hospitalisée en hôpital psychiatrique d'exercer une fonction parlementaire, et ce même si la personne est totalement rétablie. Un groupe parlementaire sur la santé mentale qui réunit tous les partis politiques a déclaré que la loi, qui interdit également aux «idiots» et aux «aliénés» de devenir membre du Parlement, est clairement discriminatoire.

Le gouvernement va examiner si ces vieilles règles de droit de la Common Law doivent être abrogées.

Les membres du Parlement et leurs pairs ont souffert des préjugés, de l'ignorance et de la peur qui entourent encore la maladie mentale.

*Pour de plus amples informations: visitez <http://www.mind.org.uk/>*

*Source: Openmind*

## V. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES

### EUFAMI – Fédération européenne des associations de familles de malades psychiques

Une nouvelle présidente a pris ses fonctions à l'EUFAMI

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, l'autrichienne Sigrid Steffen, qui a été vice-présidente, est la nouvelle présidente de l'EUFAMI. Elle prend la suite d' Inger Nilsson, qui assumait cette fonction depuis 2004.

*Pour de plus amples informations: visitez*

[http://www.eufami.org/index.php?option=com\\_content&task=view&id=51&Itemid=75](http://www.eufami.org/index.php?option=com_content&task=view&id=51&Itemid=75)

### FEANTSA - Fédération européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-abri

Edition de l'été 2008 du magazine de la FEANTSA - L'exclusion liée au logement dans les nouveaux Etats membres

Bulletin du réseau européen des travailleurs de la santé auprès des sans-abri – été 2008

Ce numéro d'été 2008 de *Sans-abri en Europe* est consacré au thème de l'exclusion liée au logement dans les nouveaux Etats membres de l'Union européenne, c'est-à-dire les douze pays qui y ont adhéré le plus récemment. Ce que la majorité de ces nouveaux Etats membres ont en commun, c'est avoir vécu cinquante années de domination soviétique. Depuis la chute du Rideau de fer, ils ont connu de profondes mutations socioéconomiques et politiques, passant d'une économie planifiée à des modèles reposant sur l'économie de marché. Les grandes réformes économiques et la libéralisation politique qui s'y sont produites ont transformé les structures institutionnelles – y compris les services sociaux – au point de les rendre méconnaissables et il a fallu trouver des solutions neuves tant aux problématiques anciennes qu'aux nouvelles.

*Pour télécharger la publication:*

[http://www.feantsa.org/files/Month%20Publications/FR/Magazine\\_FEANTSA\\_Sans\\_abri\\_en\\_Europe\\_FR/Ete\\_2008\\_exclusion\\_logement\\_nouveaux\\_etats\\_membres\\_FR\\_FINALE.pdf](http://www.feantsa.org/files/Month%20Publications/FR/Magazine_FEANTSA_Sans_abri_en_Europe_FR/Ete_2008_exclusion_logement_nouveaux_etats_membres_FR_FINALE.pdf)

### FEPH – Forum européen des personnes handicapées

Le FEPH a organisé une formation sur la réglementation relative aux droits des passagers handicapés empruntant les transports aériens

Le Conseil international des aéroports (CIA) a organisé une formation pour les directeurs d'aéroports sur la réglementation 1107/2006 relative aux droits des passagers handicapés empruntant les transports aériens, les 7-9 juillet 2008 à Bucarest (Roumanie). 40 personnes représentant différents aéroports européens ont participé à cette formation.

Le FEPH a été invité à cette occasion à proposer une formation sur la sensibilisation au handicap et sur la coopération avec le mouvement des personnes handicapées.

La formation a été très appréciée par les participants et le CIA prévoit d'organiser des formations similaires dans d'autres villes européennes.

La réglementation sur les droits des passagers aériens est entrée en vigueur le 27 juillet 2008.

*Pour de plus amples informations: contactez Maria Nyman à l'adresse [maria.nyman@edf-feph.org](mailto:maria.nyman@edf-feph.org)*

*Source: FEPH*

Stratégie du FEPH pour assurer une législation complète sur la non-discrimination et le handicap

Le comité exécutif du FEPH s'est réuni à Athènes les 5 et 6 septembre afin de discuter de la position et de la stratégie du FEPH concernant la proposition de législation de la Commission européenne sur la non-discrimination en-dehors du cadre professionnel.

Prenant en compte la décision de la Commission européenne de proposer une directive sur l'égalité et la non-discrimination indépendamment de la religion ou des croyances, du handicap, de l'âge ou de l'orientation sexuelle, les membres du comité exécutif ont décidé que

le FEPH devait s'engager le plus possible pour améliorer de manière substantielle le texte législatif, en attirant l'attention de la Commission européenne, du Parlement européen et du Conseil sur la nécessité et l'importance d'aligner la législation communautaire régissant la question du handicap sur la convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées.

Tout en s'assurant de l'amélioration de la proposition de directive, le FEPH rencontrera (et rencontre actuellement) les représentations permanentes des 27 Etats membres à Bruxelles pour présenter les positions du FEPH et collecter les réactions nationales.

Le 2 Octobre, les 27 ministres de l'emploi et des affaires sociales vont se réunir et, selon l'issue de la réunion, le FEPH décidera de sa participation au débat sur la directive.

Le FEPH produira son document de position sur la proposition législative de la Commission européenne pour une directive sur la non-discrimination. La position du FEPH sera envoyée par email à tous les membres du FEPH dès qu'il sera terminé. Les membres du FEPH seront invités à utiliser ce document comme base de leur travail de lobbying au plan national.

*Pour de plus amples informations: contactez Janina Arsenjeva, Email [Janina.arsenjeva@edf-feph.org](mailto:Janina.arsenjeva@edf-feph.org), Tél. +32 2 282 46 02*

*Source: FEPH*

### **LEF – Lobby européen des femmes**

Soutenez la campagne du LEF: «Pas de démocratie européenne moderne sans égalité hommes-femmes»

En 2009, les Européens vont élire un nouveau Parlement européen et une nouvelle Commission européenne sera nommée. Ces personnes élues et nommées vont façonner l'avenir des citoyens en Europe et la «campagne 50/50 pour la démocratie» vise à ce que les femmes et les hommes soient représentés de façon égale.

Les femmes sont actuellement sous-représentées dans toutes les institutions européennes où les décisions qui vont toucher les citoyens sont prises. Grâce à la «campagne 50/50 pour la démocratie», le Lobby européen des femmes plaide en faveur d'actions concrètes pour augmenter la présence des femmes en politique.

La campagne bénéficie du soutien personnel de Margot Wallström, vice-présidente de la Commission européenne et présidente ministérielle du Council of Women World Leaders, mais aussi d'autres figures politiques importantes issues de différents partis politiques.

La campagne a démarré le 16 septembre 2008 à Bruxelles.

*Pour de plus amples informations et pour signer: <http://www.5050democracy.eu/>*

### **MDAC – Mental Disability Advocacy Centre**

Des ONG hongroises demandent au gouvernement d'établir un médiateur en charge du handicap

Le 1<sup>er</sup> octobre 2008, à Budapest, une coalition de treize organisations non gouvernementales a envoyé une lettre au premier ministre hongrois Ferenc Gyurcsány, pour demander au gouvernement de se conformer aux obligations posées par la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées en créant un poste de médiateur en charge du handicap responsable du contrôle de la mise en œuvre de la convention en Hongrie ou, au moins, d'opérer les changements législatifs nécessaires pour permettre au médiateur commun de prendre cette responsabilité. En juin 2007, la Hongrie est devenu le premier pays européen à ratifier la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées.

Une autre obligation posée par la Convention est celle, pour les gouvernements, de donner l'opportunité à la société civile de participer au travail d'élaboration des politiques concernant les questions liées au handicap. La coalition d'ONG demande au gouvernement de garantir l'implication effective des organisations de la société civile - en particulier les organisations de personnes handicapées - dans la mise en œuvre de tous les aspects de la Convention. La coalition encourage le gouvernement à annoncer ses plans avant le 3 novembre 2008, jour de la première conférence des Etats parties (réunion officielle de tous les pays ayant ratifié la convention) à New York.

*Pour plus d'informations: contactez Jan Fiala (MDAC, Budapest), Tél. +36 1 413 27 30,*

*Email [mdac@mdac.info](mailto:mdac@mdac.info)*

## **MDRI - Mental Disability Rights International**

### **Suite au rapport du MDRI, le comité des Nations Unies demande à la Serbie de mettre fin à «la torture ou aux mauvais traitements»**

Suite au rapport largement diffusé dans le public de Mental Disability Rights International, «*Torment not Treatment: Serbia's Segregation and Abuse of Children and Adults with Disabilities*», le comité des Nations Unies sur les droits de l'enfant a fait parvenir une recommandation au gouvernement serbe l'enjoignant à mettre fin «à la torture ou aux mauvais traitements» et à fournir «une compensation complète et une réhabilitation» aux victimes de tels abus. Le comité sur les droits de l'enfant s'inquiète du sort des enfants soumis «à de graves mesures de contrainte et réclusion à long terme» et soutient le rapport du MDRI selon lequel de telles pratiques «peuvent s'apparenter à des mauvais traitements ou même à de la torture.»

Le comité sur les droits de l'enfant s'inquiète du grand nombre d'enfants handicapés qui vivent encore en institution en Serbie. Le comité, qui suit la mise en oeuvre de la convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, a étudié le rapport et les vidéos du MDRI et a demandé au MDRI d'évaluer les progrès de la Serbie dans la mise en oeuvre des protections des droits de l'Homme prévues par la convention.

Selon l'UNICEF, «suite au dialogue» qui a été établi par le rapport du MDRI, le ministère serbe du travail et des affaires sociales a signé un accord pour «une restructuration d'ampleur voire la fermeture de certaines institutions résidentielles [et] la mise en place d'un soutien multifacettes pour aider les familles des enfants gravement handicapés».

*Pour télécharger le rapport du CDE (en anglais):*

<http://www2.ohchr.org/english/bodies/crc/docs/co/CRC.C.SRB.CO.1.pdf>

*Pour de plus amples informations: visitez <http://www.mdri.org/>*

*Source: MDRI*

## **Plateforme sociale**

### **Conférence annuelle de la Plateforme Sociale sur le dialogue civil**

La conférence annuelle de la Plateforme Sociale se tiendra les 9-10 décembre 2008 à Bruxelles. Cet événement sera organisé autour du thème annuel pour 2008, à savoir «Concevoir un dialogue civil effectif au niveau européen et national – Des politiques faites pour les gens avec les gens». L'objectif est d'aider le secteur des ONG sociales à mieux comprendre ce que l'on entend par dialogue civil, démocratie participative, citoyenneté active, etc.

Suite à cela, un tableau du secteur social, du dialogue civil et de la démocratie participative au niveau européen devrait être développé en 2009.

SME a prévu de coorganiser un atelier avec SOLIDAR, sur la façon d'organiser plus efficacement le dialogue civil au niveau européen et national et sur ce qui peut être fait pour construire et améliorer les capacités des organisations membres nationales à être impliquées dans les débats européens. La contribution de SME se concentrera plus particulièrement sur le rôle des points focaux nationaux qui agissent en tant qu'intermédiaires entre le secrétariat de SME et les membres de SME dans chaque pays.

*Pour de plus amples informations ou si vous voulez participer: contacter le secrétariat de SME, Email [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org), Tél. +32 2 280 04 68*

### **Les ONG sociales européennes vont évaluer la présidence française grâce à six tests**

La Plateforme des ONG sociales européennes a préparé six tests pour évaluer la présidence française de l'UE, qui a démarré début juillet. La Plateforme Sociale a aussi fait des propositions spécifiques à la France pour parvenir à un pacte qui mette les affaires sociales au cœur de la stratégie de l'UE.

La France occupe la présidence tournante de l'UE à un moment crucial pour l'Europe, affaiblie par le NON irlandais au Traité de Lisbonne – qui voulait harmoniser la façon dont l'UE travaille – et tenaillée par les inégalités croissantes et l'augmentation des coûts énergétiques et alimentaires.

Grâce à ces tests la Plateforme Sociale évaluera la présidence française à la fin de son mandat, en décembre 2008.

Pour de plus amples informations: visitez [www.socialplatform.org](http://www.socialplatform.org)  
Source: communiqué de presse de la Plateforme sociale

## VI. UNION EUROPEENNE

### 2012, Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations

Une lettre du président Barroso adressée à AGE (la Plateforme européenne des personnes âgées), le Forum européen de la jeunesse, l'AIM et l'AEIP, réaffirme l'engagement de la Commission à déclarer 2012 «Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations», dans le cadre de la communication sur l'adaptation aux besoins d'une société vieillissante, qui devrait être adoptée avant le prochain forum démographique des 24 et 25 novembre 2008.

Source: AGE

### Rejoignez le réseau SINAPSE!

L'objectif du réseau en ligne SINAPSE est de faire un meilleur usage des avis d'experts dans l'élaboration des politiques. Dans la lignée des efforts entrepris pour développer de nouvelles formes de gouvernance, SINAPSE devrait faciliter l'implication d'acteurs qui ne peuvent pas, à l'heure actuelle, être consultés ou partager leurs connaissances/points de vue. En tant qu'outil facilitant l'échange d'informations au sein de la communauté scientifique et avec les autres acteurs ayant un intérêt pour cette matière, SINAPSE aidera au développement de l'Espace européen de la recherche. SINAPSE vise à devenir un référentiel d'organisations et d'individus qui jouent ou peuvent jouer un rôle utile dans les processus de conseil scientifique. L'objectif est d'augmenter la diffusion et l'utilisation des conseils scientifiques en développant une bibliothèque électronique d'opinions scientifiques disponibles et de conseils émis en Europe et ailleurs.

Pour de plus amples informations, visitez <http://europa.eu/sinapse/sinapse/index.cfm> (site en anglais)

### «Journées portes ouvertes 2008. Semaine des régions et des villes européennes»

Le programme en ligne complet des «Journées portes ouvertes 2008. Semaine des régions et des villes européennes» contient des informations utiles sur les séminaires qui se tiendront à Bruxelles entre le 6 et le 9 octobre 2008. Cette année, l'événement est organisé par le Comité des régions et la direction générale Politique régionale de la Commission européenne, et enregistrera une participation record puisque 216 régions et villes de 32 pays se sont déjà inscrits. Les séminaires et débats s'articuleront autour de quatre thèmes : «Les régions innovantes : promouvoir la recherche, le développement technologique et l'innovation»; «Développement durable: ripostes régionales au changement climatique», «Coopération et mise en réseau: échange des bonnes pratiques recensées en matière de développement régional», et «Perspective : une politique de cohésion européenne pour demain». La participation est gratuite.

Pour de plus amples informations: visitez

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/conferences/od2008/programme.cfm?sub=1&nmenu=2](http://ec.europa.eu/regional_policy/conferences/od2008/programme.cfm?sub=1&nmenu=2)

## VII. COMMISSION EUROPEENNE

### DG Emploi et Affaires sociales – DG EMPL

### Les «Rapports stratégiques nationaux sur la protection sociale et l'inclusion sociale» 2008-2010 sont prêts!

Les rapports stratégiques nationaux sur la protection sociale et l'inclusion sociale (RSN) sont à présent consultables sur le site web de la Commission européenne:

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/spsi/strategy\\_reports\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/strategy_reports_fr.htm).

Ces rapports nationaux décrivent les progrès réalisés vers la satisfaction des objectifs communs de l'UE sur l'inclusion sociale, les pensions, la santé et les soins de longue durée. A l'heure actuelle, seuls 14 pays ont rendu leurs rapports: l'Autriche, la Bulgarie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, la Lituanie, le Luxembourg, la République Tchèque, la Roumanie,

le Royaume Uni, la Slovaquie, la Slovénie, et la Suède. Les rapports des autres pays devraient arriver très prochainement.

Les personnes ayant des problèmes de santé mentale doivent faire face à la stigmatisation, à la discrimination et à l'exclusion sociale. Les actions prises pour relever ces défis devraient donc être couvertes par les RSN. SME suit de très près le processus de rapport car ces RSN sont importants pour les objectifs d'inclusion sociale de l'UE: assurer l'accès de tous aux ressources, aux droits et aux services afin de combattre l'exclusion et toutes les formes de discrimination.

*Pour de plus amples informations: contactez le secrétariat de SME, Email [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org), Tel. +32 2 280 04 68*

### La Commission européenne rend un rapport sur l'égalité d'accès aux services de soin-HealthQUEST

La Commission européenne a publié le rapport final de l'étude «Qualité et égalité d'accès aux services de soins: HealthQUEST» (Quality and Equality of Access to Healthcare Services: HealthQUEST).

Les objectifs du projet étaient d'identifier et d'analyser les barrières empêchant l'accès aux services de soin aux groupes les plus vulnérables de la société et spécialement ceux les plus touchés par l'exclusion sociale; de contrôler les diverses initiatives politiques prises par les Etats membres pour atteindre l'objectif de l'accès pour tous, y compris l'analyse des exemples de bonnes pratiques; de mettre en lumière et de décrire les mesures politiques qui sont les plus efficaces à permettre l'accès des personnes les plus défavorisées - en particulier les immigrants, les personnes âgées dépendantes et les personnes ayant des problèmes de santé mentale (qui ont été envisagées comme un cas d'étude particulier du projet) aux services de soins de santé pour; d'aider à montrer dans quelle mesure un meilleur accès aux services de soins de santé de qualité peut aider à combattre la pauvreté et l'exclusion sociale et ainsi améliorer l'inclusion sociale.

Mené par l'Association européenne de gestion de la santé (EHMA - European Health Management Association) avec le Centre européen de Vienne, le projet a conduit à la publication d'un rapport et a rendu une analyse de la situation dans 8 pays européens: Finlande, Allemagne, Grèce, Pays-Bas, Pologne, Espagne, Roumanie et Royaume-Uni.

*Pour de plus amples informations et pour télécharger le rapport HealthQUEST:*

<http://www.ehma.org/projects/default.asp?NCID=138>

*Source : Alliance européenne pour la santé publique*

### **DG Santé et protection des consommateurs – DG SANCO**

#### De meilleurs soins de santé pour tous en Europe – Le commissaire Vassiliou a lancé la campagne «L'Europe des patients»

Le 30 septembre 2008, Mme Androulla Vassiliou, commissaire chargée de la santé, a lancé la campagne «L'Europe des patients» à Bruxelles. La campagne met en lumière l'ensemble des politiques relatives à la santé que la Commission entend adopter dans les prochains 6 à 9 mois. Ces différentes mesures poursuivent le même objectif: améliorer les soins de santé pour tous en Europe. Elles portent sur la sécurité des patients, les soins de santé transfrontaliers, les maladies rares, le don et la transplantation d'organes, le dépistage du cancer, le personnel de santé, la vaccination des enfants, la vaccination contre la grippe et le recours aux antibiotiques. La proposition de directive relative à l'application des droits des patients dans les soins de santé transfrontaliers, qui a été adoptée par la Commission en juillet 2008, est la première initiative présentée dans le cadre de cette campagne.

Le lancement de la campagne a permis de dévoiler le logo du Forum européen des patients et la page web spécifique du Portal de la santé de l'UE, disponible en 22 langues, qui est destinée à servir de point d'information. Les documents, articles et événements en relation avec les initiatives sur l'Europe des patients y seront publiés. Elle constituera un point d'accès unique au monde parfois complexe des politiques et actions européennes en matière de soins de santé. Elle permettra de mieux expliquer ce qui est fait au niveau européen dans le domaine de la santé et comment cela bénéficie aux citoyens. Le site web représente également une opportunité de publier des nouvelles et événements relatifs aux niveaux national et local.

Les orateurs présents à cet événement étaient Mme Androulla Vassiliou, commissaire chargée de la santé, M. Vincent Richez, représentant de la présidence française de l'UE, Mme Marian Harkin, membre du Parlement européen (qui a souligné l'importance de la promotion de la santé mentale), et M. Anders Olauson, président du Forum européen des patients. L'événement était présidé par M. Robert Madelin, directeur général à la Direction générale Santé et protection des consommateurs de la Commission européenne. Les participants étaient des représentants des organisations de patients, des professionnels de la santé, des représentants nationaux et régionaux, des membres du Parlement européen, des représentants du monde de l'industrie et du secteur des assurances et de bien d'autres organisations travaillant dans le domaine de la santé.

Mary Van Dievel, directrice de SME, a représenté SME à cet événement.

Pour de plus autres informations: visitez <http://health.europa.eu/efp>

Pour lire le discours de la commissaire: visitez

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/08/475&format=HTML&aged=0&language=EN>

#### La Commission européenne invite les scientifiques à se porter candidat pour travailler avec les Comités scientifiques, le regroupement de conseillers et la base de données d'experts de la Commission

La Commission européenne (DG Sanco) a fait une annonce préliminaire de son projet consistant à inviter des scientifiques à rejoindre sa structure de conseil scientifique sur l'évaluation des risques, composée de comités scientifiques, d'un groupe de conseillers et d'une base de données d'experts. Les candidats ont jusqu'au 31 octobre 2008 pour se porter candidat.

La structure de conseil scientifique sur l'évaluation des risques va fournir à la Commission des conseils avisés et indépendants sur les affaires liées à la sécurité des consommateurs, à la santé publique et à l'environnement.

Les candidats doivent avoir un diplôme universitaire dans un domaine scientifique pertinent, avec une expérience professionnelle d'au moins 10 ans et une bonne connaissance de l'anglais. La préférence sera donnée à certains candidats, par exemple ceux qui ont une expérience professionnelle dans le champ de compétences des comités scientifiques ou ceux qui ont une expérience multidisciplinaire.

En fonction de leurs intérêts et leur disponibilité, les scientifiques peuvent se porter candidat pour devenir membre de l'un ou plusieurs des comités suivants: comité scientifique des produits de consommation (CSPC), comité scientifique des risques sanitaires et environnementaux (CSRSE), et comité scientifique des risques sanitaires émergents et nouveaux (CSRSEN). Les trois groupes précités seront composés chacun d'un maximum de 17 membres. La Commission nommera les membres des comités sur la base de leur expertise.

Plus d'informations sur les comités scientifiques actuels sont disponibles à l'adresse suivante:

[http://ec.europa.eu/health/ph\\_risk/risk\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/health/ph_risk/risk_fr.htm).

Pour l'envoi des candidatures et pour de plus amples informations, contactez

[Sanco-call-experts-2008@ec.europa.eu](mailto:Sanco-call-experts-2008@ec.europa.eu)

Source: Alliance européenne pour la santé publique

#### Évaluation intermédiaire de la mise en oeuvre du programme d'action communautaire dans le domaine de la santé publique (2003-2008)

La Commission européenne a adopté récemment une communication sur l'évaluation intermédiaire de la mise en oeuvre du programme d'action communautaire dans le domaine de la santé publique (2003-2008).

SME a été impliquée dans cette évaluation en tant que coordinateur de projets financés par la DG Sanco.

Pour télécharger la communication:

[http://ec.europa.eu/health/ph\\_programme/keydo\\_programme\\_en.htm](http://ec.europa.eu/health/ph_programme/keydo_programme_en.htm)

### **DG Energie et Transport – DG TREN**

Film de la Commission sur les droits des passagers à mobilité réduite empruntant les transports aériens

La réglementation européenne sur les droits des passagers à mobilité réduite empruntant les transports aériens est entrée en vigueur le 27 juillet. Cette réglementation comprend un certain nombre de droits pour les personnes handicapées qui empruntent les transports aériens, tels que le droit à la non-discrimination, à l'assistance et à la compensation en cas de dommage causé à l'équipement assurant la mobilité.

La Commission européenne a travaillé avec le Forum européen des personnes handicapées et d'autres parties prenantes, afin de produire un film d'information, qui vise plus particulièrement les personnes handicapées et les personnes à mobilité réduite, et qui contient des informations relatives aux dispositions pertinentes de la réglementation. Ce film est disponible dans toutes les langues officielles de l'UE.

*Pour télécharger le film:*

[http://ec.europa.eu/dgs/energy\\_transport/videos/transport/2008\\_06\\_prm\\_en.htm](http://ec.europa.eu/dgs/energy_transport/videos/transport/2008_06_prm_en.htm)

## VIII. PARLEMENT EUROPEEN

### Résolution du Parlement européen sur l'égalité entre les femmes et les hommes - 2008

Le 3 septembre, le Parlement européen a adopté une résolution sur l'égalité entre les femmes et les hommes – 2008. La résolution aborde les problèmes des écarts entre les hommes et les femmes en matière d'emploi, de la participation des femmes à la prise de décisions, de la réconciliation entre vie professionnelle, privée et familiale. Elle souligne la nécessité d'accorder une attention toute particulière aux besoins des groupes de femmes vulnérables, telles que les femmes handicapées, les femmes ayant des personnes à charge, les femmes âgées, celles faisant partie de minorités et les immigrées. La résolution insiste sur le fait que la violence faite aux femmes est un obstacle majeur à l'égalité entre les femmes et les hommes et appelle à la mise en place d'une action de lutte contre la violence.

*Pour consultez la résolution:*

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2008-0399+0+DOC+XML+V0//FR&language=FR>

### L'intergroupe sur le handicap a débattu sur la question de l'emploi des personnes handicapées par les institutions européennes

L'intergroupe sur le handicap du Parlement européen s'est réuni le 4 septembre et a débattu sur la question du recrutement et de l'emploi des personnes handicapées par les institutions de l'Union européenne.

Les personnes ayant un handicap sont actuellement sous employées par les institutions- ceci est visible même sans preuve statistique. Le problème est complexe: les institutions pourraient ne pas être entièrement accessibles à certaines personnes handicapées, l'information concernant les concours et les offres d'emploi ne sont pas toujours accessibles pour les personnes handicapées, les procédures de recrutement sont inaccessibles et indirectement discriminatoires.

Barry Wilson de la DG Personnel du Parlement européen a présenté un aperçu des initiatives prises par le Parlement européen pour intégrer des personnes handicapées dans le monde du travail. Le Parlement a été la première institution à introduire le projet pilote des stages pour les candidats handicapés, qui fonctionne depuis 2007.

M. Guy Van Biesen de l'Office européen de sélection du personnel (EPSO) a informé les participants que les avis de concours de l'EPSO contiennent une clause de «non discrimination» qui s'applique à tous, y compris les candidats handicapés. Les candidats qui font état de leur handicap sont contactés par EPSO afin qu'il leur leurs besoins soient pris en charge le mieux possible pendant l'examen. Jusqu'à maintenant, 8 personnes handicapées ont été sélectionnées et mises sur la liste de réserve, à partir de laquelle se fait le recrutement en fonction des besoins des institutions.

Un employé en charge des personnes présentant des besoins spécifiques sera engagé par l'EPSO à l'automne 2008 afin de coordonner le travail sur l'accessibilité des examens pour les candidats handicapés. Par ailleurs, un nouveau site internet, qui devrait être plus facile d'utilisation, est en préparation.

*Le rapport complet de la réunion, contenant un aperçu général de la discussion tenue, est disponible sur le site [www.disabilityintergroup.eu](http://www.disabilityintergroup.eu) (dans la section «Réunions»).*

*Source: Forum européen des personnes handicapées*

### Conférence européenne de haut niveau sur les politiques de la santé et du handicap

Cette conférence a été organisée au Parlement européen le 16 septembre. Elle a été animée par M. Mauro, vice-président du Parlement européen.

L'objectif était de présenter les recommandations politiques issues du projet MHADIE: «*Evaluer la santé et le handicap en Europe: soutenir le développement des politiques*».

Le projet est conduit par la Fondation IRCCS de Milan (Italie). Des experts provenant de République Tchèque, d'Allemagne, d'Italie, d'Irlande, de Roumanie, de Suisse, de Slovénie, d'Espagne, de Suède, ainsi que de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de la Fédération européenne des Associations de Neurologie (EFNA) prennent part à ce projet.

Le projet s'est développé avec le soutien de la Commission européenne – 6<sup>ème</sup> programme cadre de la DG recherche.

Le projet est conçu comme un outil de collecte de données pertinentes, de production d'analyses et d'évaluations des possibilités existant dans les différents secteurs du handicap. MHADIE fournit aussi des recommandations politiques et des lignes directrices sur la santé et le handicap pour l'Union européenne.

L'idée centrale développée dans les groupes de travail a trait à la nécessité de savoir comment passer de la théorie à la mise en oeuvre pratique dans les différents pays. Des exemples ont été donnés par l'Irlande, la Roumanie et le Portugal.

La DG Recherche a finalement attiré l'attention des participants sur la nécessité de «traduire» la recherche en mesures politiques et mises en oeuvre pratiques.

Les questions de santé mentale ont été prises en considération par un grand nombre d'intervenants.

Josée Van Remoortel, conseillère politique de SME, a représenté SME à cette réunion.

Pour de plus amples informations: [www.mhadie.it](http://www.mhadie.it)

### John Bowis est nommé rapporteur pour la nouvelle directive européenne sur les soins de santé transfrontaliers

Le député européen John Bowis, qui milite depuis longtemps pour la mobilité des patients, a été nommé rapporteur du Parlement européen pour la directive qui établit un cadre plus clair sur les droits des patients transfrontaliers.

Pendant trop longtemps le droit d'accès des patients aux soins dispensés dans les autres pays de l'UE a été décidé par les tribunaux et non par les politiques. M. Bowis a demandé à plusieurs reprises à la Commission européenne d'agir sur cette question.

La britannique Yvonne Watts a fait appel à la Cour européenne de justice lorsque le service national de santé britannique (National Health service) a refusé de lui rembourser son opération de la hanche réalisée en France. La Cour de justice a estimé que les patients qui devaient faire face à un «retard excessif» avaient le droit de recevoir un traitement dans un autre Etat membre et d'être remboursés par leur service national de santé.

M. Bowis a déclaré: «*les patients ont déjà droit aux soins de santé à l'étranger si leur service national de santé les laisse tomber, mais nos droits et nos responsabilités n'ont jamais été clairement définis. Le manque de clarté et de certitude juridique autour de la santé transfrontalière a provoqué de la confusion et de l'incertitude chez les patients à un moment fragile de leur vie. Cette directive permettra aux patients de chercher un traitement dans l'Union européenne avec davantage de confiance et de sécurité. C'est une bonne nouvelle pour les patients, mais elle ne fonctionnera que si tout le monde - patients, médecins de famille, spécialistes et décideurs en charge des budgets - comprend comment le système sera mis en oeuvre*».

Pour de plus amples informations: visitez

[http://ec.europa.eu/health/ph\\_overview/co\\_operation/mobility/patient\\_mobility\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/health/ph_overview/co_operation/mobility/patient_mobility_fr.htm)

Source: Groupe PPE-DE, Parlement européen

## **IX. COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

### La discrimination par association basée sur le handicap est une violation de la directive sur l'emploi

La Cour européenne de justice a confirmé le 17 juillet 2008 l'avis de l'avocat général Poiras Maduro, à savoir qu'il y a bien discrimination lorsque cette discrimination est infligée à des

personnes qui ne sont pas handicapées elles-mêmes, mais qui sont associées à une personne handicapée.

La Britannique Sharon Coleman, secrétaire juridique à Londres, a été harcelée sur son lieu de travail et forcée à quitter son emploi parce qu'elle demandait un horaire flexible pour pouvoir s'occuper de son fils handicapé.

Le tribunal britannique a renvoyé le cas à la Cour de justice pour savoir si la directive du Conseil 2000/78/EC (Directive sur l'emploi) protégeait aussi les personnes qui ne sont pas elles-mêmes handicapées, mais qui souffrent de discrimination directe et/ou de harcèlement sur leur lieu de travail à cause de leur association avec une personne handicapée.

La Cour de justice a estimé que l'objectif de la directive sur l'emploi est de lutter contre toutes les formes de discrimination basées sur le handicap et que le principe d'égalité de traitement ne s'applique pas à une catégorie spécifique de personnes, mais bien aux fondements protégés par la directive. Selon la Cour de justice, l'objectif et l'efficacité de la directive sur l'emploi seraient remis en cause si un travailleur responsable d'une personne handicapée ne pouvait pas compter sur l'interdiction de discrimination directe ou de harcèlement. Sur la base de ces considérations, la Cour de justice a décidé que la discrimination par association avec une personne handicapée était couverte par la directive sur l'emploi et donc prohibée.

Le jugement qui vient d'être rendu est particulièrement important dans le cadre de la proposition de directive de lutte contre la discrimination en dehors du marché du travail actuellement en cours de discussion. La version actuelle n'inclut pas explicitement la «discrimination par association» dans la définition de la discrimination. Nous pouvons à présent espérer que le texte sera amendé pour tenir compte de la décision de la Cour de justice.

*Pour de plus amples informations:*

<http://curia.europa.eu/fr/actu/communiqués/cp08/aff/cp080053fr.pdf>

Source: FEPH

## **X. FEDERATION MONDIALE POUR LA SANTE MENTALE**

### Santé mentale et soutien psychosocial en situation d'urgence

La Fédération mondiale pour la santé mentale (FMSM) a organisé un forum international sur la santé mentale et le soutien psychosocial (SMSPS) en situation d'urgence les 28 et 29 août 2008 au King's College de Londres (Royaume-Uni).

Sur la base des «*Lignes directrices sur la santé mentale et le soutien psychosocial en situation d'urgence*» produites par l'IASC (Inter-Agency Standing Committee, Comité permanent inter-agences), le forum a élargi le débat sur la manière de mieux coordonner et offrir le soutien psychologique en situation d'urgence.

*Pour de plus amples informations: visitez [www.wfmh.org](http://www.wfmh.org)*

## **XI. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE**

### Rédaction du rapport mondial sur le handicap et la réhabilitation

Des consultations régionales sur la rédaction préliminaire du rapport mondial sur le handicap et la réhabilitation ont eu lieu en mai et juin 2008 au Costa Rica, en Tanzanie, en Italie et aux Philippines. Chaque consultation a réuni un groupe d'experts aux connaissances et expériences complémentaires, y compris des personnes handicapées, d'une ou deux régions de l'OMS. Leurs réactions générales, les perspectives régionales et culturelles et les sources d'information régionales identifiées assureront que le document final corresponde bien aux divers contextes mondiaux. Le rapport mondial paraîtra en 2009.

*Pour de plus amples informations sur le Rapport mondial sur le handicap et la réhabilitation: personne de contact, Alana Officer, Email [officera@who.int](mailto:officera@who.int).*

Source: ENABLE

## **XII. NATIONS UNIES**

### Résolution sur le handicap du Conseil des droits de l'Homme

Le Conseil des droits de l'Homme a adopté le 27 mars 2008 une résolution sur «*les droits de l'Homme des personnes handicapées*» qui fait suite à une étude thématique menée à bien par l'Office du haut commissariat aux droits de l'Homme (OHCDH) pour sensibiliser et mieux comprendre la convention sur les Droits des personnes handicapées, en insistant sur les mesures clés pour la ratification et la mise en oeuvre effective de la convention, comme celles relatives à l'égalité et à la non-discrimination. En juin 2008, l'OHCDH a lancé une consultation ouverte avec les Etats, des organisations de la société civile, des organisations intergouvernementales et des institutions nationales responsables des droits de l'homme.

*Pour de plus amples informations: personne de contact, Simon Walker, Email [swalker@ohchr.org](mailto:swalker@ohchr.org), ou Adriana Zarraluqui, Email [azarraluqui@ohchr.org](mailto:azarraluqui@ohchr.org)*

*Source: ENABLE*

#### Confirmation de la nomination de Navanethem Pillay en tant que Haut commissaire aux droits de l'homme

Lors d'une réunion extraordinaire à New York le 28 juillet 2008, l'assemblée générale des Nations Unies a confirmé la nomination de la Sud-africaine Navanethem (Navi) Pillay pour succéder à Louise Arbour au poste de Haut commissaire aux droits de l'homme – le représentant en chef des droits de l'homme. Le mandat de quatre ans de Mme. Pillay a débuté le 1<sup>er</sup> septembre.

Le juge Pillay est le cinquième Haut commissaire aux droits de l'homme à être nommé depuis que ce poste a été créé, il y a 15 ans.

*Pour de plus amples informations: visitez*

*<http://www.ohchr.org/FR/AboutUs/Pages/HighCommissioner.aspx>*

*Source: Nations Unies*

### **XIII. DIVERS**

#### Document stratégique de la GIP (Global Initiative on Psychiatry): Donner la priorité à la santé mentale – Améliorer les traitements psychosociaux et la santé mentale dans les pays en transition et en développement

Ce document stratégique est le fruit d'une série de discussions autour de l'approche, de la niche et de l'avenir de la GIP (Global Initiative on Psychiatry), discussions qui ont eu lieu à plusieurs reprises en 2007 parmi le personnel de la GIP, les collaborateurs et le conseil d'administration. La préparation de ce document a également permis de reprendre la discussion sur les valeurs fondamentales de l'organisation. Le document s'appuie sur l'expertise et les conseils de nombreuses personnes qui ont gracieusement offert leur collaboration et qui ont aidé à façonner les plans de la GIP pour l'avenir. Il s'agit donc d'un aperçu instantané de la GIP d'aujourd'hui et de son horizon à venir.

La Global Initiative on Psychiatry (GIP) est une organisation internationale sans but lucratif qui plaide pour des soins en santé mentale humains, éthiques et efficaces au niveau mondial.

*Pour télécharger le document (en anglais): <http://www.gip-global.org/images/24/209.pdf>*

*Pour de plus amples informations: visitez <http://www.gip-global.org/>*

#### FRANCE - Evaluation des troubles psychiques des aînés

En France, une structure ambulatoire et intersectorielle novatrice a été mise en place pour orienter les «situations gérontopsychiatriques associant à des degrés variables une souffrance psychologique, des modifications comportementales et une plainte intellectuelle».

Le Centre d'Evaluation des Troubles Psychiques et du Vieillissement (CETPV) s'inscrit dans un partenariat, entre autres, entre médecins référents, psychiatres des Centres médico-psychologiques et médecins gériatres hospitaliers. Il a pour objectif de définir, avec le patient et son accompagnant, le dispositif et l'orientation thérapeutique les plus appropriés. Le Centre offre également une aide personnalisée aux proches rencontrant des difficultés.

Il s'agit d'une nouvelle structure qui envisage la psychiatrie et la gériatrie de façon différente, en redonnant la place de sujet à la personne âgée.

*Pour de plus amples informations:*

*[http://www.ch-sainte-anne.fr/site/centrHosp/presse/doc/livret\\_cetpv8.pdf](http://www.ch-sainte-anne.fr/site/centrHosp/presse/doc/livret_cetpv8.pdf)*

*Source: Institut Wallon pour la Santé Mentale*

## XIV. PUBLICATIONS

### Publication du nouveau numéro du Bulletin de PROMENPOL

Le numéro 5 du Bulletin de PROMENPOL vient de paraître. L'accent y est mis sur la conférence de haut niveau sur la santé mentale et le bien-être qui a eu lieu à Bruxelles le 13 juin 2008 et sur la deuxième conférence de PROMENPOL qui a eu lieu à Berlin les 19-20 juin 2008.

Le projet PROMENPOL (Promouvoir et protéger la santé mentale – Soutenir les politiques à travers l'intégration de la recherche, des approches actuelles et des pratiques) veut identifier des approches utiles et pratiques pour la promotion et la protection de la santé mentale, mettre en place une approche multidimensionnelle systématique de la promotion de la santé mentale personnelle et gérer les facteurs de risques qui prédisposent à la détresse et à la pathologie. SME est un des partenaires du projet.

*Pour télécharger le numéro:*

<http://www.mentalhealthpromotion.net/?i=promenpol.en.newsletter.541>

*Vous souhaitez être tenus informés des prochains développements et événements du projet ProMenPol? Abonnez-vous au bulletin ProMenPol Newsletter à l'adresse suivante*

<http://www.mentalhealthpromotion.net/?i=promenpol.en.newsletter#ni541>

### CHANGE – Voyage vers l'inclusion

Cette brochure a été produite par Inclusion Europe et Lebenshilfe Vienne en 2007 et elle propose un voyage en images allant des institutions bulgares qui violent les droits fondamentaux jusqu'aux services innovants et inclusifs pour la vie dans la communauté en Bulgarie. Les expériences des personnes sont décrites à travers leur apprentissage, leur vie, leur alimentation, leurs soins personnels, leur travail, leurs jeux et loisirs, leurs activités et leur vie avec les autres. Chaque exemple montre comment changer des conditions inacceptables pour aller vers des styles de vie plus inclusifs.

En illustrant le travail accompli par la Bulgarie, cette brochure présente des exemples d'actions qui peuvent être entreprises pour sauvegarder les droits et la citoyenneté de toutes les personnes handicapées en Europe.

La brochure existe en anglais, en allemand, en russe et en bulgare.

*Pour commander un exemplaire (2,50 euros la publication), contactez le secrétariat d'Inclusion Europe: Email [secretariat@inclusion-europe.org](mailto:secretariat@inclusion-europe.org), Tél. +32 2 502 28 15*

### Relations entre santé mentale et santé physique

Le Highland Users Group (HUG) propose un petit guide sur le maintien d'une bonne condition physique pour les personnes souffrant d'un problème de santé mentale. Le guide s'appelle «*Mental and Physical Health: the Views of HUG on the Relationship Between Physical and Mental Health and What Can Keep Us Healthy*» (Santé mentale et physique: le point de vue du HUG sur les relations entre la santé physique et la santé mentale et sur ce qui peut nous maintenir en bonne santé). Le guide trouve son origine dans le sentiment des membres du HUG que les médecins font moins attention à la santé physique d'une personne si cette dernière souffre d'un problème de santé mentale. Les membres du HUG expliquent dans ce guide pourquoi ils pensent que les personnes souffrant d'un problème de santé mentale ont plus de chances de ne pas être en bonne condition physique et pourquoi les personnes souffrant de problèmes de santé mentale fréquentent moins les centres de gymnastique et de loisirs. Le guide propose quelques techniques utilisées par les membres du HUG pour acquérir la motivation nécessaire pour retrouver une bonne forme physique.

*Pour de plus amples informations: visitez <http://www.hug.uk.net>*

### La lutte contre la discrimination et la promotion de l'égalité: comment mesurer les avancées réalisées?

Cette étude traite de l'élaboration d'un cadre de travail conceptuel pour l'évaluation des progrès réalisés en termes d'égalité des chances et de lutte contre la discrimination. Elle examine les données statistiques disponibles aux niveaux européen et national, susceptibles de contribuer à une évaluation des progrès réalisés en termes d'égalité des chances et de lutte contre la discrimination.

*Pour consulter le rapport dans son intégralité:*

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/fundamental\\_rights/pdf/pubst/stud/measprog08\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/employment_social/fundamental_rights/pdf/pubst/stud/measprog08_fr.pdf)

Pour consulter son résumé:

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/fundamental\\_rights/pdf/pubst/stud/meaprosum08\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/employment_social/fundamental_rights/pdf/pubst/stud/meaprosum08_fr.pdf)

#### Manuel de formation à la gestion de la diversité

Ce manuel de formation à la gestion de la diversité a été préparé pour la Commission européenne dans le cadre du projet de «Formation pour la non-discrimination et la diversité VT 2006/009 », établi et financé par la Commission européenne. Entre l'automne 2007 et le printemps 2008, plus de 1000 sociétés à travers l'Europe ont participé aux cours de formation à la diversité organisés pour la Commission européenne. Le manuel fournit des concepts et des outils pratiques qui peuvent aider les sociétés à tester ou à approfondir leur compréhension de la gestion de la diversité.

Le manuel de formation est disponible en plusieurs langues européennes:

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/fundamental\\_rights/public/pubst\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/employment_social/fundamental_rights/public/pubst_fr.htm) (voir en bas de page)

Pour accéder directement à la version française:

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/fundamental\\_rights/pdf/train/traisem\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/employment_social/fundamental_rights/pdf/train/traisem_fr.pdf)

### **XV. SITES WEB/INFORMATION EN LIGNE**

#### Newsletter of the European Network of Homeless Health Workers (ENHW) - Summer 2008

Le sixième numéro du bulletin de l'ENHW - Été 2008, peut maintenant être consulté (en anglais) à l'adresse: <http://www.feantsa.org/code/en/pg.asp?Page=760>

Dans cette édition de l'été, vous trouverez un article sur le thème du logement des personnes malades mentales aux Etats-Unis («*Housing First as a Model for Serving Mentally Ill Homeless Adults in the United States*»).

Le bulletin est publié dans le cadre du Réseau européen des travailleurs de la santé s'occupant des personnes sans-abri (European Network of Homeless Health Workers), qui réunit des professionnels de la santé travaillant avec les personnes sans-abri en Europe. Il s'agit d'une initiative multidisciplinaire, visant toutes les personnes travaillant avec les personnes sans-abri au niveau sanitaire, dans tous les domaines de la santé mentale et physique.

#### Un nouveau site Internet sur les questions sociales à l'échelon européen

Le portail de la DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances vient d'être remodelé. Le nouveau site, plus convivial, propose des informations sur l'emploi, les retraites, la discrimination, la pauvreté, la sécurité et la santé au travail, la mobilité, l'égalité des chances pour tous, les soins de santé, les services sociaux ou le financement de l'UE.

Pour visiter le nouveau site web: <http://ec.europa.eu/social/>

#### Un nouveau site web pour les films de promotion de la santé

Suite à une initiative de la DG Santé et protection des consommateurs, ce nouveau site web vise à partager les idées et les meilleures pratiques, ainsi qu'à montrer ce qui a été fait durant les campagnes de santé publique menées dans les pays européens.

Pour accéder au site web (en anglais): [http://ec.europa.eu/health-eu/videos/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/health-eu/videos/index_en.htm)

### **XVI. EVENEMENTS A VENIR**

#### **16-17 octobre 2008**

**Les Journées européennes de LOGOS, "Enfermements et mises au secret. Crises et chuchotements dans les cuisines de l'institution...", Perpignan (France)**

Pour de plus amples informations: envoyez un email à [contact@logos66.com](mailto:contact@logos66.com), ou visitez [www.logos66.com](http://www.logos66.com)

**NOUVEAU!! 16-17 octobre 2008**

**IMAGES MENTALES: films, tables rondes, et ateliers sur les images et la santé mentale, Bruxelles (Belgique)**

Pour de plus amples informations: contactez par email [emessens@skynet.be](mailto:emessens@skynet.be), ou appelez le +32 02 511 55 43

**19-22 octobre 2008**

**25<sup>ème</sup> conférence de l'ISQua sur la qualité des soins de santé, Copenhague (Danemark)**

Pour de plus amples informations: visitez le site web de l'ISQua, <http://www.isqua.org/isquaPages/copenhagen08.html>

**NOUVEAU!! 20-21 octobre 2008**

**Séminaire du EIPA-CEFASS, «Le marché intérieur dans les soins de santé – La liberté de choix et la liberté de circulation pour les patients. La proposition de directive relative à l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers», Milan (Italie)**

Pour de plus amples informations: envoyez un email à l'adresse [segreteria.cefass@eipa-it.com](mailto:segreteria.cefass@eipa-it.com)

**22-24 octobre 2008**

**1<sup>ère</sup> conférence internationale sur la violence sur le lieu de travail dans le secteur de la santé, «Together, Creating a safe Work Environment (Ensemble, créons un environnement de travail sûr», Amsterdam (Pays-Bas)**

Pour de plus amples informations: le site web de la conférence, <http://www.oudconsultancy.nl/WorkplaceViolence/index.html>

**NOUVEAU!! 29-30 octobre 2008**

**Conférence européenne «Protecting and promoting the rights of persons with disabilities in Europe: towards full participation, inclusion and empowerment» (Protéger et promouvoir les droits des personnes handicapées en Europe: vers une totale participation, l'inclusion et l'autonomisation), Conseil de l'Europe (France)**

Pour de plus amples informations: contactez [disability@coe.int](mailto:disability@coe.int)

**5-7 novembre 2008**

**Conférence annuelle d'Eurochild, «Including children: a child rights approach to child well-being» (Inclure les enfants: une approche sur le bien-être des enfants basée sur les droits des enfants), Budapest (Hongrie)**

Pour de plus amples informations: visitez le site web d'Eurochild, <http://www.eurochild.org/>

**5-9 novembre 2008**

**Festival européen des infirmières psychiatries d'Horatio, «The age of dialogue» (L'âge du dialogue), Malte**

Pour de plus amples informations: le site web d'Horatio, <http://www.horatio-web.eu/>

**13-14 novembre 2008**

**Conférence européenne de la FEANTSA, «Les personnes sans domicile peuvent être logées: Un aperçu des pratiques efficaces en Europe», Cardiff (Royaume-Uni)**

Pour de plus amples informations: contactez Christine Lambert, Email [Christine.lambert@feantsa.org](mailto:Christine.lambert@feantsa.org), ou visitez le site web de la FEANTSA, [www.feantsa.org](http://www.feantsa.org)

**24 novembre 2008**

**Cours sur les innovations et développements récents au sein des services de santé néerlandais, Utrecht (Pays-Bas)**

Pour de plus amples informations: personne de contact, Clarine Sies, Email [C.P.Sies@umcutrecht.nl](mailto:C.P.Sies@umcutrecht.nl), Tél +31 88 756 88 82

**NOUVEAU!! 21-23 janvier 2009**

**4<sup>e</sup> conférence internationale sur la stigmatisation, «Together Against Stigma & Discrimination. Evidence for Action», Londres (Royaume Uni)**

*Pour de plus amples informations: visitez le site web de la conférence,  
<http://stigma.iop.kcl.ac.uk>*

**NOUVEAU!! 24-28 janvier 2009**

**17<sup>e</sup> congrès européen sur la psychiatrie – AEP 2009, Lisbonne (Portugal)**

*Pour de plus amples informations: visitez le site web du congrès,  
<http://www2.kenes.com/epa/Pages/home.aspx>*

**16-19 avril 2009**

**12<sup>ème</sup> congrès international de la IFPE, «Bien-être et trouble mental: des outils épidémiologique dans le village mondial», Vienne (Autriche)**

*Pour de plus amples informations: le site web dédié au congrès, <http://www.ifpe2009.at/>*

**Vous souhaitez partager des informations, annoncer quelque chose ou contribuer au bulletin de SME?**

**Merci d'envoyer vos contributions à [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org)**